Bordereau attestant l'exactitude des informations - REIMS - 5103 - Documents comptables (B-S) - Dépôt le 20/01/2026 - B2026/000476 - 2018 B 01040 - 844 033 969 - TM AUTO IMPORT

[illegible]

Bilan et Resultat

TM AUTO IMPORT

Période du 01/10/2024 au 30/09/2025

BILAN ACTIF

Présenté en Euros

ACTIF	Exercice clos le 30/09/2025 (12 mois)				Exercice précédent 30/09/2024 (12 mois)	
	Brut	Amort. & Prov	Net	%	Net	%
Capital souscrit non appelé (0)						
Actif Immobilisé						
Frais d'établissement						
Recherche et développement						
Concessions, brevets, marques, logiciels et droits similaires						
Fonds commercial	90 000		90 000	14,01	90 000	14,96
Autres immobilisations incorporelles						
Avances & acomptes sur immobilisations incorporelles						
Terrains						
Constructions						
Installations techniques, matériel & outillage industriels	6 350	5 831	519	0,08	861	0,14
Autres immobilisations corporelles	13 975	9 554	4 421	0,69	1 308	0,22
Immobilisations en cours						
Avances & acomptes						
Participations évaluées selon mise en équivalence						
Autres Participations	95		95	0,01	95	0,02
Créances rattachées à des participations						
Autres titres immobilisés						
Prêts						
Autres immobilisations financières						
TOTAL (I)	***110 420***	***15 384***	***95 036***	14,80	***92 264***	15,34
Actif circulant						
Matières premières, approvisionnements						
En cours de production de biens						
En cours de production de services						
Produits intermédiaires et finis						
Marchandises	245 394		245 394	38,21	172 900	28,74
Avances & acomptes versés sur commandes						
Clients et comptes rattachés					10 000	1,66
Autres créances						
. Fournisseurs débiteurs						
. Personnel						
. Organismes sociaux						
. Etat, impôts sur les bénéfices	7 347		7 347	1,14	2 875	0,48
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires	5 101		5 101	0,79	9 874	1,64
. Autres	9 591		9 591	1,49	65 624	10,91
Capital souscrit et appelé, non versé						
Valeurs mobilières de placement						
Instruments financiers à terme et jetons détenus						
Disponibilités	279 739		279 739	43,56	247 988	41,23
Charges constatées d'avance						
TOTAL (II)	***547 172***		***547 172***	85,20	***509 261***	84,66
Charges à répartir sur plusieurs exercices (III)						
Primes de remboursement des obligations (IV)						
Ecarts de conversion et différences d'évaluation actif (V)						
TOTAL ACTIF (0 à V)	***657 592***	***15 384***	***642 207***	100,00	***601 525***	100,00

certifié conforme à l'original

[illegible]

TM AUTO IMPORT

Période du 01/10/2024 au 30/09/2025

BILAN PASSIF

Présenté en Euros

PASSIF	Exercice clos le 30/09/2025 (12 mois)		Exercice précédent 30/09/2024 (12 mois)	
Capitaux propres				
Capital social ou individuel (dont versé : 5 000)	**5 000**	0,78	**5 000**	0,83
Primes d'émission, de fusion, d'apport ...				
Ecarts de réévaluation				
Réserve légale	500	0,08	500	0,08
Réserves statutaires ou contractuelles				
Réserves réglementées				
Autres réserves	397 141	61,84	332 043	55,20
Report à nouveau				
Résultat de l'exercice	***42 713***	6,65	***64 088***	10,65
Subventions d'investissement				
Provisions réglementées				
TOTAL(I)	***445 354***	69,35	***401 631***	66,77
Produits des émissions de titres participatifs				
Avances conditionnées				
TOTAL(II)				
Provisions pour risques et charges				
Provisions pour risques				
Provisions pour charges				
TOTAL (III)				
Emprunts et dettes				
Emprunts obligataires convertibles				
Autres Emprunts obligataires				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit				
. Emprunts			15 625	2,60
. Découverts, concours bancaires				
Emprunts et dettes financières diverses				
. Divers				
. Associés	135 768	21,14	114 502	19,04
Avances & acomptes reçus sur commandes en cours				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	31 645	4,93	50 044	8,32
Dettes fiscales et sociales				
. Personnel				
. Organismes sociaux			154	0,03
. Etat, impôts sur les bénéfices				
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires	10 511	1,64	7 857	1,31
. Etat, obligations cautionnées				
. Autres impôts, taxes et assimilés	497	0,08	623	0,10
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes	18 433	2,87	11 090	1,84
Instruments financiers à terme				
Produits constatés d'avance				
TOTAL(IV)	***196 854***	30,65	***199 894***	33,23
Ecart de conversion et différences d'évaluation passif (V)				
TOTAL PASSIF (I à V)	***642 207***	100,00	***601 525***	100,00

certifié conforme à l'original

[illegible]

[illegible]

[illegible]

[illegible]

Annexes 25

TM AUTO IMPORT

ANNEXE

Période du 01/10/2024 au 30/09/2025 Aux comptes annuels présentée en Euro

PREAMBULE

L'exercice social clos le 30/09/2025 a une durée de 12 mois.
L'exercice précédent clos le 30/09/2024 avait une durée de 12 mois.

Le total du bilan de l'exercice avant affectation du résultat est de 642 207,28 E.

Le résultat net comptable est un bénéfice de 42 712,98 E.

Les informations communiquées ci-après font partie intégrante des comptes annuels qui ont été établis le 02/01/2026 par les dirigeants.

1 - REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les conventions ci-après ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux règles de base suivantes :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

- Amortissements de l'actif immobilisé : les biens susceptibles de subir une dépréciation sont amortis selon le mode linéaire ou dégressif sur la base de leur durée de vie économique.
- Stocks de marchandises : ils sont évalués au dernier prix d'achat connu.

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou de production, compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, et après déduction des rabais commerciaux, remises, escomptes de règlements obtenus.

Les décisions suivantes ont été prises au niveau de la présentation des comptes annuels :
- immobilisations décomposables : l'entreprise n'a pas été en mesure de définir les immobilisations décomposables ou la décomposition de celles-ci ne présente pas d'impact significatif,
- immobilisations non décomposables : bénéficiant des mesures de tolérance, l'entreprise a opté pour le maintien des durées d'usage pour l'amortissement des biens non décomposés.

certifié conforme à l'original

[illegible]

TM AUTO IMPORT

Société par actions simplifiée
au capital de 5 000 euros
Siège social : 4 RUE BERNARD PALISSY, 51500 TAISSY
844 033 969 RCS REIMS

PROCÈS-VERBAL DES DÉCISIONS DE L'ASSOCIÉE UNIQUE DU 02 janvier 2026

L'an deux mille vingt-six,
Le 02 janvier,
A 16 heures,

La Société HOLDING MAZOCKY, Société par actions simplifiée unipersonnelle au capital de 225 000 euros, ayant son siège social 4 RUE BERNARD PALISSY, 51500 TAISSY, immatriculée au Registre du commerce et des sociétés sous le numéro 985 383 439 RCS REIMS,
Représentée par Tony MAZOCKY, en sa qualité de président

Associée Unique de la société TM AUTO IMPORT,

I - A préalablement exposé ce qui suit :

En sa qualité de Présidente de la Société, la société HOLDING MAZOCKY, Associée Unique, a établi et arrêté les comptes annuels de l'exercice clos le 30 septembre 2025 et a également établi un rapport sur l'exercice écoulé. La Société est une petite entreprise au sens de l'article L. 230-1 du Code de commerce et est donc dispensée de l'obligation d'établir un rapport de gestion, conformément aux dispositions de l'article L. 232-1, IV du même code.

II - A pris les décisions suivantes :

- Approbation des comptes de l'exercice clos le 30 septembre 2025,

- Affectation du résultat de l'exercice,

- Conventions visées à l'article L. 227-10 du Code de commerce,

- Délégation de pouvoirs pour l'accomplissement des formalités.

PREMIÈRE DÉCISION

L'Associée Unique, sur la base du rapport établi en qualité de Président, approuve les comptes annuels de l'exercice clos le 30 septembre 2025, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes et résumées dans ce rapport.

L'Associée Unique prend acte, conformément à l'article 223 quater du Code général des impôts, qu'au cours de l'exercice écoulé aucune somme n'a été enregistrée au titre des dépenses ou charges non déductibles fiscalement visées à l'article 39, 4 du Code général des impôts.

DEUXIÈME DÉCISION

L'Associée Unique décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 30 septembre 2025 s'élevant à 42 713 euros de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice	42 713 euros

En totalité au compte « **autres réserves** » qui s'élève ainsi à 439 854 euros.

TROISIÈME DÉCISION

Conformément à la loi, l'Associée Unique constate qu'aucun dividende n'a été distribué au titre des trois exercices précédents.

QUATRIÈME DÉCISION

L'Associée Unique prend acte des conventions conclues pendant l'exercice écoulé par la Société, savoir :

Concernant la S.A.S. HOLDING MAZOCKY, associée unique et présidente :

Convention de compte courant d'associé :

À la clôture de l'exercice, il présente un solde créditeur de 135 768.12 €uros

Conformément aux dispositions de l'article L. 227-10 du Code de commerce, ces conventions seront portées au registre des décisions de l'Associée Unique en annexe au présent procès-verbal.

CINQUIÈME DÉCISION

L'Associée Unique donne tous pouvoirs au porteur d'un original, d'une copie ou d'un extrait du présent procès-verbal pour remplir toutes formalités de droit.

De tout ce que dessus, l'Associée Unique a dressé et signé le présent procès-verbal.

L'Associée Unique
Pour la société HOLDING MAZOCKY

TM AUTO IMPORT

Société par actions simplifiée
au capital de 5 000 euros
Siège social : 4 RUE BERNARD PALISSY, 51500 TAISSY
844 033 969 RCS REIMS

DÉCISIONS DE L'ASSOCIÉE UNIQUE
DU 02 janvier 2026

DÉCISION D'AFFECTATION DU RÉSULTAT
de l'exercice clos le 30 septembre 2025

L'Associée Unique, sur proposition du Président de la Société, décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 30 septembre 2025 s'élevant à 42 713 euros de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice	42 713 euros

En totalité au compte « **autres réserves** » qui s'élève ainsi à 439 854 euros.

Conformément à la loi, l'Associée Unique constate qu'aucun dividende n'a été distribué depuis la constitution de la Société.

Certifié conforme
Le Président